



*« Plus le cerveau humain va voir une information,
plus il va avoir tendance à croire qu'elle est vraie. »*



© Amnesty International / Lucie Morauw

Charlotte de Condé est une journaliste pour le journal *La Libre*, spécialisée dans les affaires internationales. Elle écrit beaucoup sur la guerre entre la Russie et l'Ukraine et sur les politiques migratoires de l'Union européenne. En parallèle, elle est également assistante à l'école de journalisme de l'UCLouvain.

Au cours d'une interview exclusive avec Charlotte de Condé en septembre 2026, nous lui avons posé quelques questions sur la liberté d'informer pour tenter d'en apprendre davantage sur le rôle et le métier de journaliste, mais aussi pour comprendre comment cette liberté est comprise et défendue par une professionnelle. Nous en avons profité pour lui demander ce qu'elle considérait être les principales menaces contre le journalisme aujourd'hui et la liberté d'informer et elle nous a partagé quelques conseils à appliquer pour garantir la protection de cette liberté.

Retrouve l'intégralité de l'interview dans cette fiche témoignage. Tu peux également consulter nos réseaux sociaux (Instagram @amnestygroupesjeunes et YouTube @amnestybe) pour visionner une version filmée de l'interview.

La liberté d'informer avec Charlotte de Condé

« Je m'appelle Charlotte de Condé, j'ai 30 ans, je suis journaliste freelance et je collabore depuis cinq ans avec le journal La Libre Belgique, dont bientôt trois ans pour les actualités internationales. »

C'est quoi, pour toi, la liberté d'informer ?

« Pour moi, la liberté d'informer, c'est de pouvoir choisir un sujet, pouvoir aussi récolter des informations sur le terrain, auprès de certaines personnes, auprès d'une certaine documentation, avoir le temps de vérifier toutes ces informations, pouvoir après sélectionner les informations que j'ai récoltées, rédiger un article, le publier et le diffuser. Si je peux faire tout ça sans aucune contrainte, sans aucune pression extérieure, avec des moyens et avec assez de temps, alors, pour moi, ma liberté d'informer est respectée.

Il est aussi important de préciser que la liberté d'informer, c'est un droit, mais c'est un droit qui s'accompagne de devoirs. Ainsi, en tant que journalistes, nous avons aussi le devoir d'informer les citoyens et les citoyennes de façon honnête, de façon loyale et de façon indépendante. »

As-tu le sentiment d'être objective dans le cadre de ton travail de journaliste ?

« Alors pour répondre à cette question, on va faire un petit exercice : imaginez que, dans ma main, je tiens une pomme et que je demande à toutes les personnes autour de moi d'écrire le texte le plus factuel sur cette pomme. De mon côté, en tant que journaliste, qu'est-ce que je vais faire ? Je vais commencer par décrire cette pomme : je vais dire qu'elle est ronde, qu'elle est rouge. Je vais peut-être m'approcher, je vais la sentir, je vais la peser, je vais me renseigner sur ses origines, est-ce qu'elle est issue de l'agriculture biologique, est-ce qu'elle est belge, tout simplement ? À partir de toutes ces informations que j'ai récoltées sur cette pomme, je vais rédiger mon fameux article sur celle-ci. Et on peut être sûr-e et certain, certaine, que toutes les personnes présentes dans la pièce qui ont aussi rédigé le texte le plus factuel possible sur cette pomme auront écrit un texte unique, différent des autres. Ça veut dire que chaque journaliste pose un choix qui, finalement, lui est propre pour parler de cette pomme. Alors, techniquement, c'est vrai que ce n'est pas objectif parce que chaque choix va être subjectif et personnel, mais est-ce que pour autant l'information est faussée ? Non, une pomme reste une pomme !

Alors, est-ce qu'il vaut mieux dès lors parler de neutralité plutôt que d'objectivité ? Même concernant la neutralité en fait, il y a énormément de débats autour de ça, parce que finalement,

être neutre, c'est mettre peut-être tout le monde sur le même pied d'égalité. Donc, imaginons que moi, en tant que journaliste, j'écris un article sur un procès, est-ce que je peux mettre le témoignage de l'agresseur et de la victime sur le même pied d'égalité, sous couvert d'être neutre ? Je ne suis pas sûre, c'est un choix qui se discute. »

Quelles sont les principales menaces, selon toi, dans ce domaine ?

« Le secteur des médias dans le monde rencontre toute une série de difficultés, notamment d'ordre économique. Mais si je devais parler d'une menace qui touche tous les journalistes, jusqu'en Belgique, je pense que je dirais les discours de haine. Il y a de plus en plus de personnes qui attaquent les journalistes via des mots, parfois via des actes, parce que ces personnes ne font plus confiance aux journalistes. Ces discours de haine décrédibilisent, mais aussi, au-delà de ça, visent à intimider et à vraiment faire peur aux journalistes. Et ce qui est vraiment inquiétant dans ce phénomène, c'est que ces discours sont parfois repris par des personnalités publiques, issues de la politique, du monde des affaires ou tout type de personne qui a une certaine influence auprès d'un certain public. Et pour moi, ça, c'est vraiment inquiétant de voir qu'il y a des personnes avec un certain pouvoir qui véhiculent ces discours de haine et qui renforcent cette mauvaise image des journalistes qui, pourtant, sont des piliers de la démocratie.

Ces personnes véhiculent de tels messages de haine notamment parce que les informations que diffusent les journalistes ne servent pas leurs intérêts personnels. Donc, au lieu de se défendre, voire d'attaquer le message qui les dessert, qu'est-ce que ces personnes font ? Elles attaquent le message, c'est-à-dire les journalistes. Et il y a aussi un autre élément à soulever par rapport à ça, c'est que ces discours haineux, qui parfois prennent la forme de harcèlement, de cyberharcèlement, touchent beaucoup plus les femmes journalistes. Et c'est largement documenté. Moi-même, en tant que femme journaliste, je reçois plus ou moins régulièrement des insultes sur les réseaux sociaux, simplement parce que j'exerce mon métier.

Ces discours de haine peuvent aussi, à tout moment, se transformer en actes et on voit que partout dans le monde, que ce soit dans des pays en guerre ou même dans des pays qui sont, en tout cas en apparence, assez stables, il y a de plus en plus de journalistes qui sont attaqué-e-s physiquement ou qui sont visé-e-s par des procédures judiciaires qui cherchent à les censurer. C'est un phénomène qui devient de plus en plus fréquent et ce qui est inquiétant, c'est que, non seulement ça devient de plus en plus fréquent, mais c'est de moins en moins pris au sérieux. »

Est-ce que la presse écrite quotidienne est particulièrement touchée par une menace spécifique ?

« La presse écrite rencontre toute une série de défis et, de manière générale, tous les médias rencontrent beaucoup de défis. Mais si je devais parler d'un défi en particulier que rencontre la presse écrite quotidienne payante, je dirais que c'est l'adaptation aux nouvelles habitudes de consommation des citoyennes et des citoyens en termes d'informations et d'actualités. Avec Internet, il y a de plus en plus de citoyens et de citoyennes qui ont pris l'habitude de s'informer sur Internet, que ce soit sur les réseaux sociaux ou ailleurs. Et ces personnes ont, du coup, moins

l'habitude, ou du moins l'envie, de payer pour avoir des informations, ce que je comprends tout à fait. C'est tellement génial pour l'intérêt général qu'il y ait une série d'informations gratuites pour l'ensemble des citoyens et des citoyennes, c'est un bien commun, donc c'est très bien qu'il y ait certaines informations qui soient gratuites. Mais c'est vrai que, pour nous finalement, en tant que journalistes de presse écrite payante, il y a cet enjeu de pouvoir convaincre aussi que parfois payer pour une information de qualité, ça vaut le coup. C'est notamment pour cette raison que, maintenant on continue à vendre des journaux papiers, mais que chaque journal va avoir, en plus, son site Internet, ses comptes sur les réseaux sociaux et va produire des vidéos alors qu'au départ, nous, on est des journalistes de presse écrite. C'est assez intéressant de voir que notre métier se transforme en même temps que la société. »

Que penses-tu justement du rôle des réseaux sociaux dans la diffusion de l'information ?

« Les réseaux sociaux au départ, ils ont été inventés pour nous divertir, pour nous distraire. Et c'est vrai que les réseaux sociaux, c'est super chouette pour parler avec nos potes, pour regarder des vidéos qui nous inspirent, qui nous font rire et, moi-même, j'y vais quand même assez régulièrement. Je pense qu'il faut avant tout garder à l'esprit que les réseaux sociaux, au départ, c'est pour se distraire, pour se divertir, là où les médias journalistiques, c'est uniquement pour s'informer. Il y a du divertissement dans les médias journalistiques et il y a de l'information de très bonne qualité sur les réseaux sociaux. Donc, les deux sont totalement compatibles. Mais là où j'aimerais peut-être attirer l'attention des citoyens et des citoyennes, c'est que le but lucratif des entreprises derrière les réseaux sociaux et derrière les médias journalistiques ne sont pas les mêmes. Les médias journalistiques, leur unique but lucratif, c'est de gagner de l'argent pour encore mieux informer les citoyens et les citoyennes. Là où l'objectif des réseaux sociaux, c'est de se faire de plus en plus d'argent. Et on le voit notamment dans la gestion des données des consommateurs et des consommatrices : vos données ne vont pas être protégées de la même manière sur les réseaux sociaux que sur les médias journalistiques. Donc, je pense qu'il faut bien garder à l'esprit cette distinction : c'est très bien de s'informer gratuitement sur les réseaux sociaux, mais gardez bien à l'esprit que ce n'est pas du tout la même dynamique qui est derrière. D'autant que sur les réseaux sociaux, il y a aussi des algorithmes qui jouent et qui peuvent créer ce qu'on appelle une bulle informationnelle, c'est-à-dire que plus vous consommez un certain type de contenu, plus ce type de contenu va vous être proposé. Donc, mon conseil, c'est de diversifier un maximum vos sources d'information : osez de temps en temps quitter Instagram ou TikTok et allez voir peut-être un site d'un média journalistique pour avoir un autre point de vue. Diversifiez les différents points de vue et, comme ça, vous pouvez vous former votre propre opinion sur certains sujets.

Plus le cerveau humain voit une information, plus il va avoir tendance à croire qu'elle est vraie. Et c'est pour ça que les réseaux sociaux présentent éventuellement un danger : si vous êtes confronté-e à une fake news pendant plusieurs jours, inconsciemment, votre cerveau va commencer à considérer cette information comme crédible. Or, avec les nouvelles technologies aujourd'hui, il devient de plus en plus facile de créer des vidéos qui sont totalement fausses, mais qui sont tellement bien faites que même nous en temps que journalistes, parfois, on est obligé-e-s d'aller vérifier et d'être sûr-e-s que c'est bien telle personne qui a tenu de tels propos dans tel contexte. Et

d'ailleurs c'est aussi un défi que nous, en tant que journalistes, on rencontre de plus en plus : la vérification d'information, c'est une étape, dans tout le processus d'information, qui est peut-être celle qui nous prend le plus de temps. Finalement, c'est ça le métier de journaliste, c'est pas seulement véhiculer une information, c'est aussi la vérifier. Toutes les informations qu'on publie sont des informations qu'on a pris le temps de vérifier. Donc, finalement, on prend moins de temps à écrire l'article qu'à vérifier cette information. »

Comment protéger, promouvoir et défendre cette liberté ?

« Comment protéger la liberté d'informer et donc, de facto, la liberté de s'informer ? Je pense que ça passe notamment par le fait de continuer à donner aux médias journalistiques des moyens. Sans argent, les médias ne peuvent pas produire une information de qualité qui est tellement nécessaire à l'heure actuelle. C'est aussi continuer à bien faire cette distinction entre une vidéo que je n'ai pas choisi de regarder sur les réseaux sociaux et une information que je choisis de lire pour mieux comprendre l'actualité. Soyez actifs et actives dans votre consommation de l'actualité. Pour moi, c'est une façon de protéger la liberté d'informer et donc de s'informer. Je pense aussi que la protection de la liberté d'informer passe par la protection des journalistes, que ça soit en ligne ou hors ligne. Les journalistes sont de plus en plus touché-e-s par des discours de haine, donc je pense que c'est très important de réaliser un énorme travail de sensibilisation auprès des personnes qui sont persuadées que les journalistes sont des menteurs ou des propagandistes. Au-delà de ça, je pense que c'est essentiel aussi de décourager ce type de comportements et ça, c'est une responsabilité qui revient notamment à nos dirigeants.

Je pense que protéger aussi la liberté d'informer, c'est protéger la diversité des médias. C'est de protéger aussi les différents médias journalistiques d'éventuels propriétaires qui ont des agendas politiques. Je pense aussi que c'est important de distinguer les médias journalistiques qui respectent une certaine déontologie des médias qui se font passer pour journalistiques alors que derrière, dans le conseil d'administration, on voit qu'il y a des personnes qui ont une certaine couleur politique et qui, du coup, ont un agenda politique à suivre et se servent en fait de ces médias pour véhiculer certaines idées, sans respecter justement ces valeurs fondamentales de journalisme que sont le respect de la vérité, être loyaux envers les personnes, respecter les droits fondamentaux et aussi rester indépendant de toute pression extérieure. »

Est-ce que la liberté d'informer, cela te fait penser à quelqu'un ?

« Quand on me parle de la liberté d'informer, la première image qui me vient à l'esprit, ce sont tous ces journalistes qui sont actuellement derrière les barreaux ou qui sont décédé-e-s, parce que ciblé-e-s par des frappes, assassiné-e-s, juste parce que ces personnes détenaient des informations qui dérangeaient. Et j'ai toujours une pensée émue pour ces journalistes qui ne faisaient que leur travail. Je pense que c'est le combat de nous tous et toutes de continuer à voir, dans la personne des journalistes, des personnes de bonne volonté qui n'ont comme unique raison d'informer les autres. Et si ces informations vous dérangent, et bien il faut faire en sorte que les informations changent, mais les journalistes, eux, resteront toujours. »

Le petit + : il existe également une fiche focus théorique intitulée « *Liberté d'information* », qui permet d'en savoir plus sur la question et peut être utilisée en complément de cette fiche témoignage ainsi que diverses fiches d'activités, fiches à voir à lire ou encore fiches de jeux sur le thème de la liberté d'information. Toutes ces fiches sont à retrouver sur notre plateforme de ressources en ligne : **www.amnesty.be/plateforme** en sélectionnant « Liberté d'expression » dans le moteur de recherche de la plateforme, dans l'onglet « par thématique ».

Pour obtenir le lien de la version filmée de cette interview (version courte et version longue), il est possible de contacter jeunes@amnesty.be.